

CORONAVIRUS : JE SUIS ENTREPRENEUR, TRAVAILLEUR INDÉPENDANT, QUE FAIRE ?

 <p>Henri-Jacques Letellier Coach d'affaires certifié 06 76 05 64 82 henrijacquesletellier@lecndc.com</p>  <p>www.lecndc.com</p>	<p>Durant cette période exceptionnelle, je vous partage ce document pour répondre à vos questions et vous aider.</p>
---	--

A compter du 17 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre :

- **Tous les évènements publics prévus sont annulés.**
- **Tous les lieux d'accueil seront fermés au public.** Les rendez-vous individuels seront assurés autant que possible à distance par téléphone et/ou en visioconférence.
- **Pour les formations collectives**, le principe est de privilégier leur maintien lorsqu'une alternative d'enseignement à distance est adaptée, sinon elles seront reportées.

VOTRE SITUATION PERSONNELLE

- **Votre santé est prioritaire.** Gardez à l'esprit de bien vous protéger et de protéger les autres. Appliquez la distanciation sociale et **respectez les consignes d'hygiène** émises par le [Ministère de la Santé](#).
- Le dispositif d'arrêt pour garde d'enfants concerne aussi les travailleurs non-salariés. Faites la demande sur declare.ameli.fr
- Vous pouvez recourir au [dispositif d'aide sociale de la SSI](#) (Sécurité Sociale des Indépendants). En cas de difficultés particulières de trésorerie **liées à votre santé, à la conjoncture économique ou à un sinistre**, cette aide vous permet de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de vos cotisations et contributions sociales personnelles

VOTRE METIER

- Les professions libérales concernées par l'interdiction d'ouverture ? Il semblerait que non, mais référez-vous à l'ordre de votre profession et au [décret en question](#)
- Demandez-vous quelles activités peuvent être maintenues sous une autre forme (à distance, services complémentaires,...) et quels outils peuvent être utilisés ([Zoom](#), [Skype](#), [Slack](#), [Trello](#)...). C'est peut-être le moment de se digitaliser.

VOTRE COMMUNICATION

- Communiquez à court terme sur l'activité de votre entreprise sur vos réseaux sociaux et votre site web : fermeture, ouverture décalée, services supplétifs (livraison, drive, ...)
- Relayez des informations clés qui vont donner de la visibilité à votre entreprise (aide aux entreprises, informations officielles sur les entreprises concernées par les fermetures, ...)
- Envisagez aussi votre communication à moyen terme pour être efficace et réactif dès la reprise d'activité

VOTRE TRESORERIE

Des aides exceptionnelles sont mises en place

Par la Direction Générale des Entreprises :

- **Délais d'échéances sociales et/ou fiscales,**

>> Dès à présent, possibilité de reporter le paiement des cotisations et impôts dûs en mars pour toutes les entreprises qui le souhaitent sans justification, ni pénalité.

- **Dégrèvement pour les impôts directs**, au cas par cas, pour les entreprises menacées de disparition en raison de l'impact économique du COVID-19,
- **Rééchelonnement de crédits bancaires,**
- **Chômage partiel** simplifié et renforcé,
- **Fonds de solidarité** aux TPE

Retrouvez l'ensemble des mesures mises en place par le gouvernement : [LIEN](#)

Contact : la DIRECCTE de votre région et la DGE (covid.dge@finances.gouv.fr)

Par Bpifrance :

Bpifrance vous aide auprès des banques et renforce directement votre trésorerie :

- **Garantie de prêts et de découvert** à hauteur de 90% auprès de votre banque,
- **Prêts Bpifrance sans garantie** de 3 à 5 ans de 10 000 à 5 millions d'euros avec remboursement différé,
- **Crédits de trésorerie,**
- **Suspension des paiements et échéances des prêts** accordés par Bpifrance...

Informations complémentaires sur le site Bpifrance : [LIEN](#)

Les informations sur les deux fonds de garantie déployés :

- Pour les lignes de crédit confirmé : [voir ici](#)
- Pour les renforcements de trésorerie : [voir ici](#)

Contact : [LIEN](#)

Enfin, Contactez votre propriétaire pour négocier le paiement de votre loyer.

ET APRES ?

Profitez de cette période pour préparer votre retour d'activité

- repenser votre stratégie de communication,
- envisager une diversification ou un repositionnement de votre offre,
- mettre à jour vos tableaux de bords de suivi d'activité, vos fichiers clients, et
- revoir votre plan de trésorerie mensuel

C'est un moment difficile pour les entrepreneurs, mais c'est aussi l'occasion de démontrer votre résilience, votre inventivité, votre capacité à développer votre réseau virtuel, à contribuer à la communauté.